



Modification des programmes : Cycle 2, Cycle 3 et Cycle 4

publié le 24/08/2020 - mis à jour le 01/09/2020

Descriptif :

Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020



Conformément au [Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020](#), vous trouverez ci-joint les programmes modifiés applicables à la rentrée 2020.

Documents joints

[Programme d'enseignement du cycle de consolidation \(cycle3\)](#) (PDF de 1.3 Mo)

Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020.

[Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux \(cycle2\)](#) (PDF de 1.1 Mo)

Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020.

[Programme d'enseignement du cycle des approfondissements \(cycle4\)](#) (PDF de 1.7 Mo)

Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.